

Opération Rurale Collective

Appui au montage de dossier d'aide ORC



- Comment moderniser ou étendre mes locaux professionnels ?
- Comment acheter ou moderniser mon véhicule de tournée ?
- Qui peut m'aider à investir dans de nouveaux matériels de bureau, de chantier, d'atelier ?

Public concerné

- Entreprises inscrites au Registre du Commerce et des sociétés (RCS) ou au Registre des Métiers (RM), de moins de 10 salariés, ayant un chiffre d'affaires inférieur à 800 000 euros HT
- Remarque : il existe une liste de codes NAF non éligibles, établie par la Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat

Objectifs

- Bénéficier d'une subvention allant de 20 % à 30 % d'une assiette d'investissements de capacité, de mise aux normes, de travaux, comprise entre 6 098 et 30 490 euros HT
- Favoriser l'accès à l'emprunt bancaire
- Bénéficier d'une formation obligatoire
Remarque : il existe une liste des investissements dits "éligibles"

Démarche

- Montage du dossier de faisabilité économique préalable au lancement, pour les financeurs
- Informer les entreprises éligibles de l'existence de l'ORC (réunions, mailing, visite des entreprises...)
- Montage de dossiers individuels de demande de subvention : prévisionnel financier, programme d'investissement...
- Présentation des dossiers de demandes de subvention ORC aux comités de pilotage et participation aux jurys
- Prescription de formation

Prix

- Entre 220 et 250 euros par dossier
(dans le cadre d'une convention avec le territoire)

En savoir plus ?

Contactez
Jean-Marc Menu
05 49 83 00 24
jmmenu@poitiers.cci.fr



**CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA VIENNE**

Téléport 1
7 avenue du Tour de France
CS 50146 CHASSENEUIL
86961 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél. 05 49 60 98 00
Fax 05 49 41 65 72

info@poitiers.cci.fr
www.poitiers.cci.fr